

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Veri ETF-Allocation Dynamic (R)

WKN: 556165 / ISIN: DE0005561658

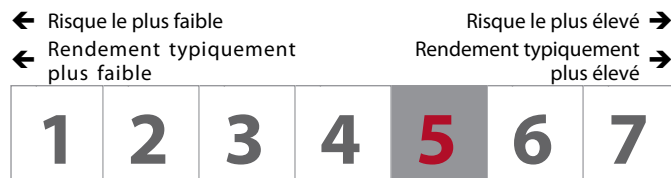
Société de gestion: Veritas Investment GmbH

## Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de la politique de placement est d'obtenir une plus-value la plus élevée possible. Pour ce faire, le fonds investit principalement dans des parts d'autres fonds d'investissement cotés (« ETFs, fonds cibles »), qui dépendent de la performance des marchés des actions et/ou des titres à revenu fixe. La proportion des actions et des fonds cibles orientés au marché des actions est 60% au minimum. Dans ce cadre, l'équipe de gestion du fonds sélectionne individuellement les titres dans lesquels elle investit. Le fonds utilise des instruments dérivatives pour réduire temporairement les risques des marchés (spécialement les risques des marchés des actions, des titres à revenu fixe, et des monnaies) ou de les éliminer presque totalement. Aussi le fonds utilise ces instruments pour augmenter ces risques temporairement. Un effet de levier de risque total du fonds n'est pas prévu. Les revenus et plus-values sur les cours ne sont pas distribués, ils sont réinvestis dans le fonds. Vous pouvez exiger le rachat de vos parts chaque jour d'évaluation.

Les parts de ce fonds peuvent être retournées tout jour bancaire, sauf pour les 24 et 31 Décembre.

## Profil de risque et de rendement



Le calcul du profil de risque et de rendement repose sur des données simulées qui ne peuvent pas être utilisées pour fournir une information fiable sur le profil de risque futur. Cet indicateur de risque est soumis à des modifications; la classification du fonds peut changer au fil du temps et ne peut être garantie. Un fonds classé dans la catégorie la plus faible (catégorie 1) ne représente pas non plus un placement totalement sans risque.

Le fonds est classé dans la **catégorie 5** car le cours de ses actions peut fluctuer fortement, les risques de pertes et les perspectives de plus-values pouvant par conséquent être élevés.

Quand la classe de risque du fonds est déterminée selon le modèle de calcul, il peut arriver que ne tous les risques seront considérés. Une description détaillée peut être trouvée dans les «risques» du présent Prospectus. Les risques suivants n'ont pas d'impact direct sur ce classement, mais peut-être encore de l'importance pour le fonds

- **Les risques des fonds cibles:** Par l'acquisition de fonds cibles le fonds participe aux risques des marchés, des contreparties et autres risques, qui sont contenue en fonds cibles. Par stratégies d'investissement égal ou entériques contre les dans des fonds cibles différentes, les risques peuvent cumuler ou d'annuler les chances les uns contre les autres. Les décisions d'investir dans des fonds cibles ne sont pas nécessairement d'accord avec les hypothèses ou les attentes de la société. Un fonds cible, qui est lancé comme sous-fonds dans le cadre d'une construction fonds parapluie, pourrait être responsable des dettes des autres sous-fonds.

- **Risques liés à des dérivés utilisés:** Le fonds peut utiliser des instruments dérivatives pour des raisons données sous la rubrique «politique d'investissement». Cela augmente les possibilités de rendement mais aussi les risques accrus. Utiliser des instruments dérivatives pour se couvrir contre les pertes peuvent réduire les chances de rendement.

- **Risque de contrepartie:** Le fonds peut conclure des opérations diverses avec des contreparties. Si une partie est insolvable, il ne peut pas payer ou seulement partiellement les demandes ouvertes du fonds.

- **Risques depositaires:** Avec la garde des actifs - en particulier à l'étranger - peut-être associé un risque de perte, résultant de l'insolvabilité, de la négligence ou une faute du gardien ou d'un sous-gardien.

- **Les risques des fonds cibles:** Par l'acquisition de fonds cibles le fonds participe aux risques des marchés, des contreparties et autres risques, qui sont contenue en fonds cibles. Par stratégies d'investissement égal ou entériques contre les dans des fonds cibles différentes, les risques peuvent cumuler ou d'annuler les chances les uns contre les autres. Les décisions d'investir dans des fonds cibles ne sont pas nécessairement d'accord avec les hypothèses ou les attentes de la société. Un fonds cible, qui est lancé comme sous-fonds dans le cadre d'une construction fonds parapluie, pourrait être responsable des dettes des autres sous-fonds.

- **Risque opérationnel:** Le fonds peut être victime de fraude ou d'activité criminelle. Il peut subir des pertes dues à des malentendus ou des erreurs par les employés de la société d'investissement ou externes de tiers ou d'événements extérieurs, comme les catastrophes naturelles.

## Informations clés pour l'investisseur

### Frais

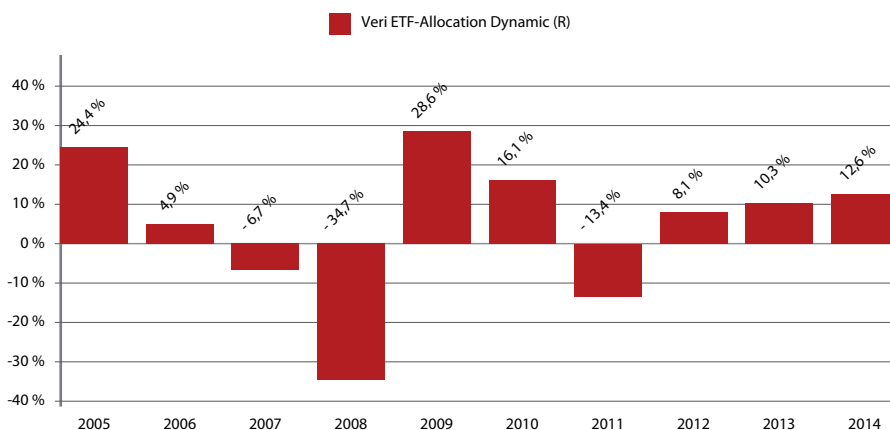
Les frais et charges sont utilisés pour la direction, la gestion et la conservation ainsi que la distribution et la commercialisation du fonds. Ces frais limitent la croissance potentielle de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	5,00 %
<b>Frais de sortie</b>	0,00 %
Il s'agit là d'un montant maximal, déduit de votre investissement avant le placement.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	1,83 %
Les frais courants indiqués ici ont été appliqués lors du dernier exercice du fonds. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre.	
Frais prélevés par le fonds seulement dans certaines circonstances	
<b>Frais liés au rendement (Commission de performance)</b>	10,00% du rendement excédent 4% p.a. (High Watermark). En 2013 la commission de performance était 0,83%.

Le indiqué ici est un montant maximal. Il peut dans certains cas être inférieur. Vous pouvez demander le montants'appliquant actuellement pour vous auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants cités rapportent à la dernière année financière du Fonds, qui s'est terminée le 30.12.2014. Les frais courants peuvent changer chaque année.

Les frais courants ne reflètent pas les coûts des transactions.



Les performances antérieures ne constituent pas un indicateur fiable pour la performance future.

Tous les frais et charges prélevés ont été déduits lors du calcul. Les droits d'entrée et de sortie n'ont pas été pris en compte.

Le fonds a été lancé le 01 février 2002.

La performance historique a été calculée en Euro.

La banque dépositaire est la Société Générale S.A., Niederlassung Frankfurt am Main.

Le fonds est soumis au droit fiscal allemand. Ceci peut avoir des répercussions sur la façon dont vos revenus issus du fonds sont taxés.

This fund is subject to the tax laws and regulations of Allemagne. Depending on your own country of residence, this might have an impact on your investment. For further details, please speak to an adviser.

Le prospectus de vente, les rapports, les cours actuels des actions ainsi que d'autres informations relatives au fonds Veri ETF-Allocation Dynamic (R) sont disponibles en allemand et anglais sur le site internet [www.veritas-investment.de](http://www.veritas-investment.de).

La responsabilité Veritas Investment GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de vente.

Ce fonds est agréé en Allemagne et réglementé par l'Office fédéral de contrôle des services financiers (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01.04.2015.